



Obligation alimentaire des enfants envers les parents

Par Visiteur

Bonsoir,

Ma mère nous a laissé ma soeur et moi à l'âge de 9 et de 6 ans à la garde exclusive de mon père. Elle était avec un nouveau compagnon(fonctionnaire de police) et ne voulait plus s'occuper de nous. Je passe sur les procédures juridiques qui ont constatés son absence à vouloir nous voir ni même à s'intéresser à notre vie.

Aujourd'hui elle a refait sa vie avec le même homme, s'est mariée et a eu un autre enfant. Elle possède une maison que son mari a sûrement dû financer.

Aujourd'hui, je vais avoir 18 ans. Mon père est auto entrepreneur, n'a pas un salaire fixe et s'est toujours sacrifié pour nous(sans jamais rien demander à ma mère financièrement)

Puis je demander à ma mère une contribution financière au titre de l'obligation alimentaire au JAF pour m'aider pour les dépenses que je peux effectuer. Je suis dans un LEP et mon père doit payer cantine, bus, sans compter les dépenses liées aux vêtements et à la nourriture.

PS: Mon père ne veut tenter aucune action en son nom contre ma mère, ne voulant pas d'ennuis avec elle.

Quelles seraient mes chances d'intenter une action contre ma mère et les preuves que je dois apporter pour cette obligation alimentaire?

Très cordialement

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Si effectivement vous rencontrez des difficultés financières vous pouvez tout à fait saisir le JAF afin de solliciter de la part de votre mère le versement d'une contribution.

Les documents à produire ne sont pas vraiment listés: vous avez uniquement à prouver vos difficultés financières et le seul fait que cette dame soit votre mère suffit au JAF qui étudiera votre situation et la sienne.

Bien cordialement

Par Visiteur

Bonsoir,

Sans connaître de difficultés financières en tant que telles, puis je demander que ma mère contribue aux différentes dépenses liées à la scolarité et à ma vie de tous les jours

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Si votre situation financière n'est pas critique et que de ce fait votre quotidien demeure décent, je crains fort que votre demande soit rejetée.

Cordialement